

Réunion du Bureau du CFCOT

19 mars 2018 – 9h

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Boisrenoult, C. Bronfen, D. Chauveaux, G. Curvale, B. de Billy, C. Garreau de Loubresse, MO. Gauci, F. Gouin, G. Herzberg, P. Jouffroy, P. Journeau, P. Liverneaux, F. Loubignac, P. Mansat, E. Masméjean, AC. Masquelet, S. Rigal, M. Rongièrès, J. Tabutin, H. Thomazeau, P. Thoreux.

Excusés : J. Brilhault, F. Fitoussi, C. Hulet, JF. Kempf, G. Marcillaud, P. Métais, H. Migaud, A. Poichotte, JL. Rouvillain, JP. Vigroux.

Absents : P. Bizot, YP.Charles, F. Cueff, O. Gille, N. Passuti, S. Terver, R. Vialle,

Table des matières

1. Mot du président et courriers reçus (H. Thomazeau).....	1
2. Validation du dernier CR (P. Journeau).....	2
3. Log book définitif (nomenclature des actes) (P. Boisrenoult)	2
4. Cours de simulation et relation avec les industriels (P. Adam)	2
5. Validation des modalités du tutorat (M-O. Gauci).....	2
6. Le guide d'évaluation de la phase socle (H. Thomazeau, P. Jouffroy, P. Métais)	3
7. Financement et programme du cours de Tours (G. Marcillaud)	3
8. Le point sur les FST (H. Thomazeau, P. Thoreux).....	3
9. Questions diverses	3

1. Mot du président et courriers reçus (H. Thomazeau)

Pas de courrier reçu.

Il est rappelé que le fonctionnement de la task-force se fait essentiellement en conf-call (plateforme, simulation) afin de ne pas alourdir les séances du bureau.

Néanmoins un point d'avancement devra être refait en Juin ou en Octobre.

Un rappel est fait concernant les journées du CNU qui se dérouleront les 21 et 22 juin à Toulouse avec notamment une présence européenne en la personne des Pr J. Mineiro (Président de l'EBOT) et EG. Barrena (Président du Collège espagnol).

Il est nécessaire que les coordonnateurs du DES soient présents, pour attester de la dynamique du Collège, et de la volonté de développer la collaboration européenne.

En cela, l'interim exam se déroulera le 10 avril : un rappel est à faire pour l'inscription des 26 UFR, qui est l'objectif à atteindre cette année.

L'examen du Collège est prévu la semaine du 18 au 22 juin. (Le président du Jury est C. Garreau de Loubresse): la répartition des dossiers va être faite entre les membres du jury pour définir, par notation (grille) ceux qui auront à passer l'examen oral et ceux qui seront reçus sur dossier de titres et travaux, puisque les statuts et le RI ont allégé les procédures.

2. Validation du dernier CR (P. Journeau)

Adoption du dernier CR à l'unanimité, sans modification requise.

3. Log book définitif (nomenclature des actes) (P. Boisrenoult)

Le classement des actes par la CCAM est fait. La validation des actes est: "vu, fait partiellement, aidé, fait en totalité, fait en autonomie".

Un nombre minimum d'actes à effectuer par type et par catégorie est également proposé.

Le problème reste d'ordre technique, car ce fichier ne peut pas actuellement être intégré dans la PND malgré tous les efforts d'Antoine Poichotte.

Cependant 10 actes marqueurs de la phase socle (annexe 2 du guide d'évaluation de la phase socle), ont déjà été implémentés sur la PND, et les internes de phase socle peuvent les tracer en ligne selon les règles précitées.

Il est rappelé par H. Thomazeau la nécessité pour les encadrants, d'inciter voire d'obliger les internes à aller sur la PND, à la fois pour visionner les cours, et aussi pour saisir leurs actes, au minimum pour les 10 actes cliniques marqueurs, mais aussi pour les actes réalisés en simulation.

4. Cours de simulation et relation avec les industriels (P. Adam)

Une conf-call a eu lieu le vendredi 16 mars sous l'égide du CA et pilotée par P. Adam.

Le cours de base de l'AO va être proposé dès l'année 2018-19 à tous les internes phase socle (120) en deux sessions, avec un financement pérenne pour 3 ans. Le lieu sera probablement à Lyon.

La discussion serait de le rendre obligatoire, avec une validation déclaration sur la PND.

Le problème du recrutement des enseignants est posé. Leur nombre est nécessaire à l'animation des tables de travaux pratiques.

Le contenu théorique est en cours de finalisation.

L'AO laisserait libre le choix de ces enseignants, en particulier pour les TP. Ces derniers doivent être des enseignants en cours de cursus de promotion, et il peut être demandé au CNU de valoriser cette action d'enseignement (intégration dans les points SIAPS).

Ce cours viendra en complément de la formation de base d'ostéosynthèse (qui doit d'ailleurs avoir été validée préalablement pour pouvoir s'inscrire à cette formation).

Pour la 2ème année, il est proposé un cours national plutôt axé sur l'enclouage (Strycker) et pour la 3ème année, un cours sur la correction des déformations des membres (Orthofix).

L'anatomie est également reprise pour la 2ème année avec un cours national sur des voies d'abord plus sophistiquées que celles déjà disponibles par l'intermédiaire des démonstrations en lignes réalisées par A.C Masquelet.

En 3ème année, doit être mise en place la prise en charge des polytraumatisés, en lien avec les autres spécialités concernées.

Reste le rôle des "camions industriels", qui pourraient être réservés à des actions locales ou régionales sous la responsabilité des coordonnateurs et des Doyens selon la charte édictée par la conférence des Doyens.

Il faut évoquer la simulation arthroscopique sur les simulateurs (Virtamed), pour savoir si elle va être poursuivie, si les résultats sont probants, et tout comme l'apprentissage de la micro-chirurgie avec l'utilisation des moyens optiques grossissants.

Le programme définitif de la simulation va être écrit et diffusé (P. Adam) pour amendements dans les semaines suivantes de façon à être donné et rediscuté au bureau de juin prochain.

5. Validation des modalités du tutorat (M-O. Gauci)

Le nom des tuteurs change, et il devient "encadrants professionnels (EP)", qu'ils soient universitaires ou non.

La quasi-totalité des internes est inscrit sur la PND. Il est du ressort de l'interne de rentrer l'EP (voire plusieurs).

Il est proposé deux niveaux d'EP : Niveau 1 comme encadrant de stage (« EP stage »), et un niveau 2 comme encadrant de maquette (« EP maquette »).

La notion « d'EP stage » inclut les PH non universitaires qui doivent dans ce cas être membre formateur du Collège, et qui ont une mission universitaire temporaire.

Un « EP maquette » est obligatoirement un universitaire titulaire (MCU ou PU).

On pourrait envisager une demande de valorisation SIAPS au CNU pour toutes les actions d'enseignement (PND, compagnonnage, simulation et contrat de formation), ce qui sera fait lors des journées du CNU de juin prochain.

Une remarque de P. Jouffroy pour la valorisation financière (type MIGAC) en tant qu'EP stage pourrait également être évoquée.

6. Le guide d'évaluation de la phase socle (H. Thomazeau, P. Jouffroy, P. Métais)

Un guide complet d'évaluation comprenant un courrier du bureau du Collège, un guide ainsi que 6 annexes, a été envoyé à tous les membres du bureau.

P. Jouffroy expose la méthode de travail qui a été utilisée.

Il s'agit du 1^{er} outil collégial d'évaluation qu'il convient maintenant de s'approprier et de mettre en situation.

Cette évaluation doit se faire au cours d'un entretien avec l'interne, d'une durée d'environ 1h.

Certaines annexes sont là pour aider l'entretien, et non pas de lister point par point pour chacune des 6.

Il est utile de donner les documents en amont à l'interne, pour qu'il puisse le pré-remplir et qu'il puisse également se faire une idée de ce que l'on attend de lui.

Ce guide est à usage interne, en gardant le document dans les archives du service, sans transmission à la faculté, ni de double à l'interne.

Ce guide a été diffusé aux 26 coordonnateurs.

7. Financement et programme du cours de Tours (G. Marcillaud)

Strycker : 5000€, Depuy : 5000€ et Orthofix : 3000€

Il n'y a pas de soucis pour le financement du cours de cette année, mais son caractère pérenne reste aléatoire.

8. Le point sur les FST (H. Thomazeau, P. Thoreux)

Pour les 44 spécialités médicales et chirurgicales, 24 FST ont été reconnues : Il s'agit d'une formation qui est partagée avec un autre collège et non pas d'un co-DES.

3 FST sont inscrites pour l'orthopédie : chirurgie en situation de guerre et de catastrophe, chirurgie de la main, et médecine du sport. Toutefois, il est bien inscrit dans les textes, que cette liste de FST pour chacun des DES n'est qu'indicative. En effet, tout interne peut s'inscrire dans la FST de son choix, quel que soit son DES d'origine.

Lecture est faite par H. Thomazeau des 5 points essentiels de la constitution de chaque FST

- A- Faire connaître dans chaque subdivision aux coordonnateurs locaux de chaque DES, le « pilote » de la FST
- B- Recenser l'offre de formation à la FST au sein de chaque subdivision (membres formateurs CFCOT et FST)
- C- Apprécier les effectifs à former par an
- D- Apprécier les capacités de formation
- E- Préparer la liste des lieux agréés de stage pour la FST

Le collège étant responsable de la formation, il est décidé que P. Thoreux sera la représentante du CFCOT pour la FST médecine du sport, S. Rigal sera le représentant du CFCOT pour la FST chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe. Pour la FST main, une réunion spécifique aura lieu à la suite du bureau du jour pour la désignation du représentant.

9. Questions diverses

Il a été validé par le bureau du collège de chirurgie pédiatrique, que tout titulaire du DES d'orthopédie est membre de facto du collège de chirurgie pédiatrique pour peu que son exercice soit en orthopédie pédiatrique (de même que précédemment, le bureau du CFCOT avait validé que tout membre du collège de chirurgie pédiatrique était membre de facto du CFCOT pour peu que son activité soit également d'orthopédie infantile).

Prochaines réunion du CFCOT
18 juin, 1^{er} octobre, 10 décembre 2018 de 9h à 12h30